

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2019, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par Marcil Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.



Glenn O'Farrell
Président et chef de la direction



Lisa Larsen, CPA, CA
Directrice principale des services financiers, juridiques et administratifs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 21 juin 2019

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2019

4

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	11 987 446 \$	8 589 862 \$
Débiteurs (note 4)	2 780 172	2 640 935
Frais payés d'avance	1 299 308	832 505
	16 066 926	12 063 302
ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)	4 210 986	3 035 889
DROITS DE DIFFUSION (note 6)	15 860 444	16 255 871
PROGRAMMATION MAISON (note 7)	13 899 506	17 043 009
ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	3 851 200	2 644 986
IMMOBILISATIONS (note 9)	7 571 538	7 320 710
	45 393 674	46 300 465
	61 460 600 \$	58 363 767 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2019

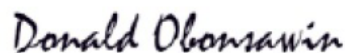
5

	2019	2018
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 10)	7 958 128 \$	7 085 732 \$
Apports reportés (note 11)	4 699 657	1 501 809
	12 657 785	8 587 541
PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	2 559 600	2 379 100
APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)	16 860 444	16 255 871
APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)	13 899 506	17 043 009
APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)	8 947 513	8 596 237
	42 267 063	44 274 217
	54 924 848	52 861 758
ACTIF NET		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	-	-
Non affecté	5 016 744	3 983 001
	6 535 752	5 502 009
	61 460 600 \$	58 363 767 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente du Conseil



Président du Comité de finances et vérification

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

6

	2019	2018
PRODUITS		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	14 900 541 \$	18 153 804 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	667 160	492 129
- Corporatifs et gouvernementaux (note 17)	2 930 499	3 270 834
Autres produits (note 18)	3 578 943	2 884 019
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	6 211 358	5 766 877
- Programmation maison (note 13)	9 086 971	10 163 709
- Immobilisations (note 14)	2 393 733	2 981 764
	39 769 205	43 713 136
CHARGES		
Programmation et émissions	6 615 922	9 647 566
Production et technologie	7 146 223	6 141 916
Administration	6 980 493	8 076 255
Radiation d'immobilisations	4 990	5 191
Amortissement des droits de diffusion	6 211 358	5 766 877
Amortissement de la programmation maison	9 086 971	10 163 709
Amortissement des immobilisations	2 393 733	2 981 764
Avantages sociaux futurs	1 321 486	734 338
	39 761 176	43 517 616
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT GAINS ACTUARIELS NETS SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	8 029	195 520
Gains actuariels nets – Régimes d'avantages sociaux futurs	1 025 714	248 300
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 033 743 \$	443 820 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

7

	Affectations internes		Non affecté	2019 Total	2018 Total
	Fonds TFO	Fonds de pension			
SOLDE AU DÉBUT	1 519 008 \$	- \$	3 983 001 \$	5 502 009 \$	5 058 189 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	1 033 743	1 033 743	443 820
Affectation - fonds de pension	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	1 519 008 \$	- \$	5 016 744 \$	6 535 752 \$	5 502 009 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

8

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 033 743 \$	443 820 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des droits de diffusion	6 211 358	5 766 877
Amortissement de la programmation maison	9 086 971	10 163 709
Amortissement des immobilisations	2 393 733	2 981 764
Gains actuariels nets – Régime d'avantages sociaux	(1 025 714)	(248 300)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(6 211 358)	(5 766 877)
Transfert – apports reportés droits de diffusion	(3 570)	(518 078)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(9 086 971)	(10 163 709)
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(2 393 733)	(2 981 764)
Transfert – apports reportés immobilisations	(275 527)	(297 274)
Perte sur radiation d'immobilisations	4 990	5 191
	(266 078)	(614 641)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	3 464 204	2 162 479
	3 198 126	1 547 838
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS		
Subventions – droits de diffusion	6 819 501	6 533 286
Subventions – programmation maison	5 943 468	7 649 592
Subventions – immobilisations	3 020 536	2 042 083
Acquisition de droits de diffusion	(5 815 931)	(6 514 286)
Acquisition de programmation maison	(5 943 468)	(7 649 592)
Acquisition d'immobilisations – montant net	(2 666 733)	(1 776 989)
Produit de disposition des immobilisations	17 182	5 242
	1 374 555	289 336
ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT		
Variation nette de l'encaisse affectée	(1 175 097)	450 977
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 397 584	2 288 151
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 589 862	6 301 711
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	11 987 446 \$	8 589 862 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (l'Office) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'Office est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'Office sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'Office a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'Office sont décrites ci-dessous :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers selon les NC-OSBLSP requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion, des coûts de programmation maison capitalisés et sur l'estimation de certaines provisions. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Office. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Apports

L'Office applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Abonnements et autres produits

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal, de vente de services, de publicité et distribution, de vente de produits éducatifs et autres sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constataion des produits (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Office comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Office évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'Office comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Office est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants représentant l'encaisse non affectée et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

Programmation maison

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

13

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'Office de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Office comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Office a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 13 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 17 ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Financement excédentaire

Les ministères peuvent exiger le remboursement de tout financement excédentaire. Tout remboursement est comptabilisé dans l'exercice en cours.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

15

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2019	2018
Débiteurs	(139 237) \$	(182 625) \$
Frais payés d'avance	(466 803)	217 095
Créditeurs et frais courus	872 396	1 805 178
Apports reportés	3 197 848	322 831
	3 464 204 \$	2 162 479 \$

4. DÉBITEURS

	2019	2018
Ministère de l'Éducation	13 731 \$	12 968 \$
Gouvernements et organismes gouvernementaux	1 728 834	962 001
Abonnements (câblodistributeurs et abonnements éducatifs)	187 082	217 899
Taxes à la consommation	640 248	671 183
Autres	210 277	776 884
	2 780 172 \$	2 640 935 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

16

5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2019	2018
Réserves		
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	1 000 000 \$	1 000 000 \$
- Fonds TFO ^(b)	1 519 008	1 519 008
- Droits de diffusion	1 000 000	-
- Transition	55 011	55 011
- LAPHO ^(c)	260 992	186 343
Engagements		
- Droits de diffusion	-	-
- Immobilisations	375 975	275 527
	4 210 986 \$	3 035 889 \$

^(a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'Office pour assurer le suivi et les mises à jour reliées aux changements technologiques.

^(b) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Office a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.

^(c) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées en Ontario (LAPHO). Le solde de 260 992 \$ est constaté à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve. Le montant sera utilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

17

6. DROITS DE DIFFUSION

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	30 623 708 \$	17 982 506 \$	12 641 202 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(5 769 773)	(5 769 773)	-
	24 853 935	12 212 733	12 641 202
Productions en cours	3 219 242	-	3 219 242
	28 073 177 \$	12 212 733 \$	15 860 444 \$
	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	30 368 633 \$	16 951 105 \$	13 417 528 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(5 179 957)	(5 179 957)	-
	25 188 676	11 771 148	13 417 528
Productions en cours	2 838 343	-	2 838 343
	28 027 019 \$	11 771 148 \$	16 255 871 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

18

7. PROGRAMMATION MAISON

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	45 696 092 \$	31 796 586 \$	13 899 506 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(12 368 932)	(12 368 932)	-
	33 327 160 \$	19 427 654 \$	13 899 506 \$
	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	48 842 668 \$	31 799 659 \$	17 043 009 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(9 090 044)	(9 090 044)	-
	39 752 624 \$	22 709 615 \$	17 043 009 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

19

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Office a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'Office comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'Office en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'Office et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Office à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 1 898 726 \$ (2018 : 1 095 963 \$).

Régimes à prestations déterminées

L'Office évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par Mercer en date du 31 mars 2019 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2017.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

20

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2019		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	14 841 500 \$	2 030 800 \$	16 872 300 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(18 739 700)	-	(18 739 700)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(3 898 200)	2 030 800	(1 867 400)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	47 000	528 800	575 800
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(3 851 200) \$	2 559 600 \$	(1 291 600) \$

	2018		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	13 442 600 \$	1 986 300 \$	15 428 900 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(17 009 600)	-	(17 009 600)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(3 567 000)	1 986 300	(1 580 700)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	922 000	392 800	1 314 800
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(2 645 000) \$	2 379 100 \$	(265 900) \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

21

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2019	2018
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	60	60
Titres de créances	40	40
Autres	-	-
	100	100

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2019			
	Régime de retraite		Autres régimes	
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	438 700	\$	213 200	\$
Prestations versées, remboursements et transferts	688 200	\$	32 700	\$

	2018			
	Régime de retraite		Autres régimes	
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	386 100	\$	198 800	\$
Prestations versées, remboursements et transferts	756 100	\$	34 400	\$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

22

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaille comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2019	2018	2019	2018
Coûts des avantages au titre des services courants	744 800 \$	716 000 \$	169 500 \$	160 700 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	(102 100)	(125 100)	(17 900)	(19 100)
Intérêts au titre des avantages de retraite	764 900	717 600	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel) lié(e) au rendement prévu de l'actif du régime	(968 900)	(922 400)	61 600	57 200
	438 700 \$	386 100 \$	213 200 \$	198 800 \$

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2019	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,40	2,80
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,65	3,20
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,65	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

23

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses (suite)

	2018	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,65	3,00
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,75	3,20
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,75	-
Taux de croissance de la rémunération		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2019	2018
	%	%
Taux de croissance du coût des soins de santé	5,23	5,28
Médicaments sur ordonnance :		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	6,0	6,5
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,0	4,5
Année où le taux devrait se stabiliser	2040	2030
Frais d'hospitalisation, soins de la vue, soins dentaires et autres soins médicaux	Entre 0 et 4,00	Entre 0 et 5,00

Régime à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 221 069 \$ (2018 : 262 727 \$).

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

24

9. IMMOBILISATIONS

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	192 613 \$	141 993 \$	50 620 \$
Machines de bureau	688 053	575 737	112 316
Infrastructure de bureau	562 253	485 601	76 652
Équipement de production	14 424 549	12 023 378	2 401 171
Équipement informatique de production	13 005 889	10 678 238	2 327 651
Ameublement et équipement	2 070 362	1 219 585	850 777
Améliorations locatives	7 375 068	5 622 717	1 752 351
	38 318 787 \$	30 747 249 \$	7 571 538 \$

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	204 482 \$	90 708 \$	113 774 \$
Machines de bureau	651 062	355 014	296 048
Infrastructure de bureau	562 253	345 406	216 847
Équipement de production	13 782 516	11 452 381	2 330 135
Équipement informatique de production	12 207 491	9 775 750	2 431 741
Ameublement et équipement	1 892 810	1 062 901	829 909
Améliorations locatives	6 414 920	5 312 664	1 102 256
	35 715 534 \$	28 394 824 \$	7 320 710 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

25

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 998 577 \$	5 640 515 \$
Salaires et avantages sociaux courus	786 209	1 136 748
Sommes à remettre à l'État	173 342	308 469
	7 958 128 \$	7 085 732 \$

11. APPORTS REPORTÉS

	2019		
	MÉO	Autres	Total
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	1 169 979 \$	100 579 \$	1 270 558 \$
Plus : montant reçu	4 352 867	272 856	4 625 723
Moins : montant constaté à titre de produit	(1 039 707)	(216 495)	(1 256 202)
Solde à la fin	4 483 139	156 940	4 640 079
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	43 750	187 501	231 251
Plus : montant reçu	59 578	-	59 578
Moins : montant constaté à titre de produit	(43 750)	(187 501)	(231 251)
Solde à la fin	59 578	-	59 578
Total	4 542 717 \$	156 940 \$	4 699 657 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

26

11. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2018		
	MÉO	Autres	Total
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	607 067 \$	90 002 \$	697 069 \$
Plus : montant reçu	938 120	65 744	1 003 864
Moins : montant constaté à titre de produit	(375 208)	(55 167)	(430 375)
Solde à la fin	1 169 979	100 579	1 270 558
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	80 792	401 117	481 909
Plus : montant reçu	43 750	75 000	118 750
Moins : montant constaté à titre de produit	(80 792)	(288 616)	(369 408)
Solde à la fin	43 750	187 501	231 251
Total	1 213 729 \$	288 080 \$	1 501 809 \$

12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2019	2018
Solde au début	16 255 871 \$	16 007 540 \$
Plus :		
Montant reçu cette année – ministère de l'Éducation	5 800 880	3 550 239
Montant reçu année antérieure – ministère de l'Éducation	-	-
Montant reçu – autres fonds	1 018 621	2 483 969
Moins :		
Transfert	(3 570)	(19 000)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(6 211 358)	(5 766 877)
Solde à la fin	16 860 444 \$	16 255 871 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

27

13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2019	2018
Solde au début	17 043 009 \$	19 557 126 \$
Plus :		
Montant reçu – ministère de l'Éducation	5 080 110	6 827 936
Montant reçu – Fonds des médias du Canada	863 358	821 656
Moins :		
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(9 086 971)	(10 163 709)
Solde à la fin	13 899 506 \$	17 043 009 \$

14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2019	2018
Solde au début	8 596 237 \$	9 833 192 \$
Plus :		
Montants ajoutés aux apports reportés – ministère de l'Éducation	3 020 536	2 042 083
Moins :		
Transfert	(275 527)	(297 274)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 393 733)	(2 981 764)
Solde à la fin	8 947 513 \$	8 596 237 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

28

15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
<i>Reçu dans l'année en cours</i>		
Subvention de base	17 551 410 \$	18 054 225 \$
Subvention de base – LAPHO	657 300	657 300
Subvention de capital	2 750 000	1 750 000
Subvention – droits de diffusion	5 800 880	3 550 239
Subvention – programmation maison	5 080 110	6 827 936
<i>Reçu dans une année antérieure</i>		
Capital	275 527	297 274
Droits de diffusion	-	400 000
LAPHO	186 343	116 495
Projets dédiés	853 364	258 713
<i>Transfert aux apports reportés</i>		
Droits de diffusion	(5 800 880)	(3 950 239)
Programmation maison	(5 080 110)	(6 827 936)
Immobilisations	(3 020 536)	(2 042 083)
Projets dédiés	(4 091 875)	(751 776)
Projets dédiés – LAPHO	(260 992)	(186 344)
	14 900 541 \$	18 153 804 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

29

16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2019		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	587 988 \$	20 000 \$	607 988 \$
Financement constaté	43 750	75 000	118 750
Moins : apports reportés	(59 578)	-	(59 578)
	572 160 \$	95 000 \$	667 160 \$

	2018		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	455 087 \$	75 000 \$	530 087 \$
Financement constaté	80 792	-	80 792
Moins : apports reportés	(43 750)	(75 000)	(118 750)
	492 129 \$	- \$	492 129 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

30

17. APPORTS – CORPORATIFS ET GOUVERNEMENTAUX

	2019	2018
<i>Ministère de l'Éducation</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	2 605 000 \$	2 605 000 \$
<i>Fonds des médias du Canada</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	1 188 077	1 167 863
Moins : apports reportés de l'exercice – programmation maison	(863 358)	(821 656)
Moins : apports reportés de l'exercice – autres	-	(112 500)
<i>Autres organismes de l'Ontario</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	724 401	2 818 969
Financement des années antérieures constaté	-	99 078
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(723 621)	(2 583 047)
<i>Autres provinces</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	-	118 631
Financement reçu au cours de l'exercice – droits de diffusion	295 000	-
Financement des années antérieures constaté	-	31 634
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(295 000)	(63 244)
<i>Corporatif</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	3 500	10 106
Financement des années antérieures constaté	-	-
Moins : apports reportés à l'exercice suivant	(3 500)	-
	2 930 499 \$	3 270 834 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

31

18. AUTRES PRODUITS

	2019	2018
Abonnements de distribution du signal	1 518 159 \$	1 664 436 \$
Vente de services	1 014 856	244 721
Publicité et distribution	278 674	400 107
Vente de produits éducatifs	177 390	39 291
Sous-location	149 701	121 113
Intérêts	173 712	100 303
Dons reçus sous forme de services	237 243	277 191
Dons et autres	29 208	36 857
	3 578 943 \$	2 884 019 \$

19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'Office s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Office est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Office ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

32

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Office est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'elle applique sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'Office subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'Office, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'Office est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements.

L'Office est exposé à un risque de concentration, puisque sa trésorerie et équivalents de trésorerie et son encaisse affectée sont détenus auprès d'une seule institution financière. Il gère son risque de crédit en faisant affaire avec une banque réputée.

Risque de change

L'Office est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2019, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 132 093 \$ USD (176 515 \$ CAD) (2018 : 170 889 \$ USD (220 344 \$ CAD)).

L'Office ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

33

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Office ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Office établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2019, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'Office s'élève à 16 198 432 \$ (2018 : 11 625 751 \$). Toutes les obligations financières de l'Office, qui totalisent 7 958 128 \$ (2018 : 7 085 732 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 décembre 2028, à verser une somme totale de 7 982 284 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 858 749 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020, à 885 254 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021, à 894 363 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022, à 923 138 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et à 949 382 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant en 2019-2020, à verser un montant total de 315 792 \$.

Au 31 mars 2019, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 4 972 593 \$ dont 4 346 349 \$ sera payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 et 626 244 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Au 31 mars 2019, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition d'immobilisations d'un montant total de 375 975 \$ au cours de l'exercice 2019-2020.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

34

22. ÉVENTUALITÉ

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2019, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.